**Guide
méthodologique****Devenir des diplômés de master
Enquête nationale 30 mois après l'obtention du diplôme**

La loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants du 8 mars 2018 renouvelle l'obligation faite aux établissements, dans les lois précédentes (loi LRU du 10 août 2007 puis lois ESR du 10 juillet 2013), de publier sur leur site internet les statistiques d'insertion de leurs diplômés, constatées un et deux ans après l'obtention du diplôme.

Pour répondre à cet objectif initié par la loi LRU, un dispositif national de collecte de données sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université a été mis en place par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en concertation avec les universités, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) et la Délégation à l'information et à l'orientation (DIO). La première opération a été mise en place en décembre 2009 et a porté sur les diplômés 2007 de DUT, de licence professionnelle et de master. Cette opération est reconduite tous les ans.

La collecte des données est réalisée au sein des universités dans le cadre d'une charte visant à garantir la production de données de qualité, fiables, et comparables entre les universités.

L'enquête nationale est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique et devient obligatoire à compter de la campagne 2020.

L'université de Rouen Normandie participe chaque année au dispositif national en interrogeant les diplômés 30 mois après l'obtention d'une licence professionnelle ou d'un master. Elle respecte strictement le protocole national.

En complément de ce dispositif, l'université a fait le choix, qu'elle confirme chaque année, d'enquêter les diplômés 18 mois après le diplôme. Ces enquêtes internes répondent aux besoins de la communauté universitaire, notamment : disposer d'informations sur l'insertion à moyen terme et sur la poursuite d'études, assez rapidement, quel que soit le profil des diplômés.

Les enquêtes internes et les enquêtes nationales sont réalisées par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP). Cette gestion centralisée des enquêtes garantit la qualité du dispositif et l'égalité de traitement des formations tout en rationalisant les moyens. L'équipe définit et suit un protocole rigoureux, standardise le recueil et le traitement des données ainsi que la production des indicateurs.

Les enquêtes à 18 mois font l'objet de publications mises à disposition sur le site internet de l'université.

[Lien vers les publications sur le site de l'université de Rouen Normandie](#)

Les enquêtes à 30 mois font l'objet d'un traitement par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Les résultats sont publiés sur une plateforme nationale.

[Lien vers la plateforme du MESRI](#)

En complément de ces publications qui présentent les données sur le suivi des diplômés destinées à tout type de public, l'observatoire propose des tableaux de bord dynamiques, un pour les enquêtes internes à 18 mois et un pour les enquêtes nationales à 30 mois, consultables en ligne à partir d'une page en accès réservé. Ces tableaux de bord se composent d'une sélection d'indicateurs qui doivent servir d'appui à l'évaluation et au pilotage des formations, que ce soit dans le cadre ponctuel du bilan du contrat quinquennal ou dans un cadre plus régulier de suivi des formations, à l'occasion des conseils de perfectionnement notamment.

Les tableaux de bord concerneront à terme les cinq promotions de diplômés de l'offre de formation 2017-2021. Deux tableaux de bord sur les diplômés de master sont disponibles : l'un concernant les diplômés de master de l'enseignement (MEEF), l'autre concernant les diplômés de master (hors master MEEF). Leurs interfaces sont identiques.

Au-delà de la consultation des indicateurs globaux, il est possible d'affiner les résultats en fonction de quelques variables prédéfinies en appliquant des filtres. Ce système de filtres permet, par exemple, de situer une formation au regard des données agrégées pour le domaine auquel elle est rattachée. L'autre intérêt de cet outil est de disposer de données compilées sur plusieurs promotions fournissant ainsi des indicateurs consolidés, calculés sur des effectifs plus importants.

Table des matières

1.	MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES NATIONALES AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DE MASTER	2
2.	TABLEAUX DE BORD THÉMATIQUES ET DÉFINITIONS	2
2.1.	Population	2
2.2.	Insertion professionnelle	2
2.3.	Méthodologie ministérielle	4
2.4.	Évolution des indicateurs	4
3.	FILTRES	5
4.	EXPORTATIONS	5

1. MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES NATIONALES AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DE MASTER

Champ : Les diplômés de master d'une promotion n/n+1 sont concernés par l'enquête réalisée en année n+3/n+4 s'ils remplissent les conditions suivantes :

- avoir la nationalité française,
- être âgé-e de 30 ans ou moins l'année d'obtention du master,
- ne pas avoir poursuivi d'études dans un établissement d'enseignement supérieur du champ SISE au cours des deux années suivant l'obtention du master (n+1/n+2 et/ou n+2/n+3).

Date d'observation : 1^{er} décembre n+3

Exemple : les diplômés de la promotion 2017-2018 sont enquêtés en décembre 2020.

Sources :

- Système d'information de l'université de Rouen Normandie (Apogée : application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants) : données socio-démographiques, coordonnées et informations sur le master (nomenclature).
- Système d'information national (SISE : système d'information sur le suivi de l'étudiant) : données sur les inscriptions dans un établissement d'enseignement supérieur français couvert par SISE. Ces données sont mises à disposition de l'OVEFIP par le SIES (sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques du MESRI).
- Données d'enquête : informations sur le parcours de formation et l'insertion professionnelle.

Recueil des données d'enquête :

- Enquête en ligne : un mail contenant le lien vers le questionnaire en ligne est envoyé en décembre sur l'adresse de messagerie électronique personnelle, il est suivi de 2 à 3 relances électroniques en décembre et janvier.
- Enquête téléphonique : les diplômés qui n'ont pas répondu en ligne sont appelés par téléphone afin de collecter les réponses à l'enquête. Cette étape est réalisée par une dizaine d'étudiants de l'université recrutés en qualité d'étudiants vacataires. Ces étudiants sont embauchés, formés et encadrés par l'OVEFIP. Les appels téléphoniques se déroulent du lundi au jeudi de 17h à 20h pendant environ 12 semaines (de janvier à avril).

2. TABLEAUX DE BORD THÉMATIQUES ET DÉFINITIONS

Dans le bandeau situé en haut de page, se trouvent les liens vers les différents rapports de l'outil.



L'outil comporte **quatre vues** fournissant les statistiques et informations retenues pour chaque thème :

- 1 - Population
- 2 - Insertion professionnelle
- 3 - Méthodologie ministérielle
- 4 - Évolution des indicateurs

2.1. Population

Ce rapport propose quelques éléments permettant de caractériser les diplômés concernés par l'étude. On y trouvera la répartition des diplômés selon le sexe, la nationalité (française ou étrangère), le baccalauréat, l'âge, la promotion, la composante et le domaine.

2.2. Insertion professionnelle

Sont proposés dans ce rapport les **principaux indicateurs** concernant l'insertion professionnelle et les **caractéristiques de l'emploi occupé** 30 mois après l'obtention du master. Deux types de calcul sont principalement utilisés : taux calculés sur l'ensemble des diplômés concernés et répartition parmi les diplômés en emploi.

À noter : les enquêtes d'insertion professionnelle fournissent des informations permettant **d'évaluer la qualité de l'insertion professionnelle immédiate**, c'est-à-dire après chaque diplôme. Les diplômés qui ont poursuivi leurs études après l'obtention du diplôme considéré ne sont pas concernés par cette mesure, l'insertion professionnelle ne pouvant être directement reliée à ce diplôme.

Diplômés concernés : les données ne portent que sur les diplômés :

- de nationalité française,
- âgés de 30 ans ou moins l'année d'obtention du master,
- qui n'ont pas interrompu leurs études pendant deux ans ou plus avant l'obtention du master,
- qui n'ont pas poursuivi d'études après le master,
- qui sont entrés dans la vie active (emploi ou recherche d'emploi) 30 mois après le diplôme.

2.2.1. Principaux indicateurs de l'insertion professionnelle

Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du master

- **Taux d'insertion professionnelle** : nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés entrés dans la vie active.
- **Taux de recherche d'emploi** : nombre de diplômés sans emploi en recherche d'emploi / nombre de diplômés entrés dans la vie active.

Caractéristiques de l'emploi 30 mois après l'obtention du master

- **Part des emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire** : nombre de diplômés ayant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire / nombre de diplômés en emploi.
Niveau cadre : groupes socio-professionnels « Cadres et professions intellectuelles supérieures », « Artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (nomenclature PCS de l'INSEE).
Niveau profession intermédiaire : groupe socio-professionnel « Professions intermédiaires » (nomenclature PCS de l'INSEE).
- **Part des emplois de niveau cadre** : nombre de diplômés ayant un emploi de niveau cadre / nombre de diplômés en emploi.
- **Part des emplois stables** : nombre de diplômés ayant un contrat stable / nombre de diplômés en emploi.
Contrats stables : CDI, fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), indépendant·e, profession libérale, auto-entrepreneur·e, chef-fe d'entreprise.
Contrats temporaires : CDD, contractuel·le ou vacataire de la fonction publique, intérimaire, autre (emploi aidé, intermittent du spectacle...).
- **Part des emplois à temps plein** : nombre de diplômés ayant un emploi à temps plein / nombre de diplômés en emploi.
- **Part des emplois en Normandie (taux de rétention régionale)** : nombre de diplômés ayant un emploi en Normandie (Haute-Normandie et Basse-Normandie) / nombre de diplômés en emploi.
- **Salaire net mensuel médian** : médiane calculée à partir des salaires nets mensuels, primes comprises, avant impôt sur le revenu prélevé à la source, pour les emplois à temps plein. Le salaire médian est tel que la moitié des diplômés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.
- **Salaire brut annuel médian estimé** : médiane calculée à partir des salaires bruts annuels estimés pour les emplois à temps plein. L'estimation est calculée en appliquant un taux forfaitaire de passage du net au brut de 1,3 (taux défini par le MESRI) aux salaires nets mensuels, primes comprises, avant impôt sur le revenu prélevé à la source, pour les emplois à temps plein.

2.2.2. Situation professionnelle 30 après l'obtention du master

La situation professionnelle des diplômés est rappelée sous forme graphique.

2.2.3. Caractéristiques de l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du master

Cette rubrique reprend les éléments concernant les indicateurs de la qualité de l'emploi de façon un peu plus détaillée : niveau de l'emploi, contrat de travail, temps de travail, salaire net mensuel, salaire brut annuel estimé, localisation de l'emploi (découpage régional en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016).

Ces données sont complétées par des informations sur :

- **Le secteur d'activité économique de l'employeur** (d'après la NAF de l'INSEE).
- **La catégorie de l'employeur** : entreprise privée, fonction publique, association ou organisme à but non lucratif, entreprise publique, employeur exerçant une profession libérale ou indépendant, soi-même.

2.2.4. Opinion sur l'emploi occupé 30 mois après le master

Les enquêtes nationales incluent désormais des questions permettant de connaître l'opinion des diplômés sur l'emploi qu'ils occupent 30 mois après l'obtention du master. Les données concernent uniquement les diplômés concernés par l'étude de l'insertion professionnelle suivant la définition précisée plus haut.

Les diplômés sont invités à positionner sur une échelle leur appréciation de :

- **La correspondance entre l'emploi et le diplôme**, à travers deux aspects : le niveau et le domaine.
- **La satisfaction quant à l'emploi**, à travers trois aspects : les missions, le niveau de responsabilité et le niveau de rémunération.

2.2.5. Liste des emplois occupés 30 mois après le master

Les libellés d'emplois s'affichent lorsqu'un filtre a été défini sur la mention, le parcours ou le libellé du master.

2.3. Méthodologie ministérielle

Ce rapport traite de la méthodologie employée par le MESRI pour réaliser l'enquête et son traitement. Il détaille en particulier les critères d'exclusion et les critères de sélection définissant le champ des diplômés concernés par l'étude de l'insertion professionnelle :

- **Diplômés concernés par l'enquête** à partir des fichiers administratifs de l'université et du MESRI : nationalité, âge, poursuite d'études.
- **Diplômés entrant dans le cadre du calcul des indicateurs de l'insertion professionnelle** à partir des réponses à l'enquête : poursuite d'études, interruption d'études entre le baccalauréat et le master, situation 30 mois après l'obtention du diplôme.

2.4. Évolution des indicateurs

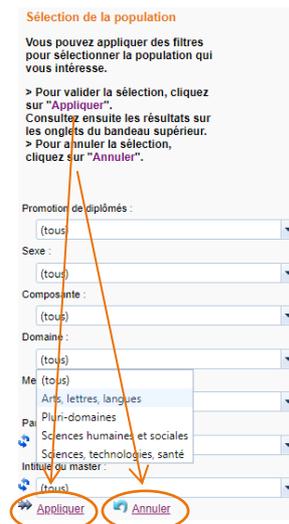
Ce tableau de bord présente, sur deux pages, l'évolution sur les cinq années de l'offre de formation 2017-2021 des principaux indicateurs concernant l'insertion professionnelle des diplômés. Il est alimenté chaque année dès qu'une nouvelle enquête a été réalisée.

Le périmètre et les indicateurs de cette vue obéissent aux mêmes critères et calculs que ceux figurant dans les tableaux de bord thématiques. Il convient ainsi de se reporter aux définitions précédentes.

3. FILTRES

L'outil permet à l'utilisateur de définir un profil en sélectionnant un ou plusieurs filtres. Par défaut, aucun filtre n'est appliqué, toutes les données sont sélectionnées.

Pour valider la sélection du ou des filtres, il faut cliquer sur [Appliquer] sous la zone de filtres. Les filtres peuvent être modifiés un par un, il est cependant conseillé d'annuler complètement la sélection en cliquant sur [Annuler] avant de choisir de nouveaux critères.



Au début de chaque rapport, un encadré liste les filtres appliqués. On y retrouve les variables de filtre ainsi que les valeurs sélectionnées.

Exemple :

Le profil sélectionné ici correspond aux diplômés du domaine Droit, économie, gestion, de la promotion 2017-2018 enquêtés en décembre 2020.

Les informations de tous les tableaux de bord sont actualisées en fonction de ces filtres.

Filtres appliqués

- Promotion : 2017-2018
- Sexe : Femmes ; Hommes
- Composante : 3 composantes sélectionnées
- Domaine : Droit, économie, gestion
- Mention : 15 mentions sélectionnées
- Parcours : 23 parcours sélectionnées
- Intitulé du master : 26 masters sélectionnés

Nombre de diplômés : 356
 Nombre d'enquêtés : 215
 Nombre de répondants : 175
 Taux de réponse : 81 %

Date(s) d'enquête : 1er décembre 2020

Caractéristiques des 356 diplômés

Promotion de diplômés	Nb	% obs.
2017-2018	356	100%
2018-2019	0	0%
2019-2020	0	0%
2020-2021	0	0%
2021-2022	0	0%
Total	356	100%

Sexe

Sexe	Nb	%
Femmes	228	36%
Hommes	128	64%
Total	356	

4. EXPORTATIONS

Il est possible d'imprimer et d'exporter les tableaux de bord (ouvrir ou enregistrer) sous différents formats : pdf, xls, doc, ppt.

Devenir des diplômés de master (hors master MEEF) | Enquête 30 mois après l'obtention du diplôme

Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle

Page d'accueil | Rapports à consulter : Cliquer sur le nom d'un rapport pour l'afficher

1 - Population 2 - Insertion professionnelle 3 - Méthodologie ministérielle 4 - Évolution des indicateurs

Pour obtenir une mise en page correcte, il est conseillé de choisir le format pdf.

L'export ne concerne que la vue affichée à l'écran. Pour télécharger l'ensemble des tableaux de bord, il est nécessaire d'afficher et d'enregistrer les tableaux de bord un par un.